

## **COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL** **Séance du 17 mai 2019**

*Lecture et approbation du compte-rendu du conseil municipal du 5 avril 2019*

### **Délibération : Tarif de la garderie à partir du 02/09/2019**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer le tarif de la garderie des enfants, (matin et soir). Il rappelle les tarifs des années précédentes : 1 € en 2014 et 2015, 1,20 € en 2016, 1,30 € en 2017, 1,40 € en 2018. Le Conseil municipal décide de fixer le tarif à 1,50 €, appliqué à partir du 2 septembre 2019.

### **Délibération : Fiscalité locale directe**

Monsieur le Maire informe les conseillers que la Commune a reçu un courrier de la Sous-Préfecture de Roanne, service contrôle de légalité nous demandant de retirer la délibération 2019-2-1 du 5 avril 2019 et de voter de nouveau taux. En effet, le taux de la taxe foncière non bâti ne peut pas être supérieur à 30,48 % car elle doit correspondre à la même augmentation de la taxe d'habitation ( $28,83 \times 1,0572 = 30,48\%$ ).

Monsieur le Maire rappelle les taux de fiscalité locale directe que le conseil avait votés par délibération le 5 avril :

	<b>2017 et 2018</b>	<b>2019</b>
<b>Taxe d'habitation</b>	8,04	<b>8,50</b>
<b>Taxe foncière (bâti)</b>	10,51	<b>11,11</b>
<b>Taxe foncière (non bâti)</b>	28,83	<b>35</b>
<b>CFE</b>	-	-

Il convient donc de voter de nouveau les taux de fiscalité local directe, en respectant les règles en vigueur. Soit en conservant le taux de TH avec un tax TFNB à 30,48 %, soit en augmentant le taux de TH et le taux de TFNB dans les mêmes proportions.

Après concertation, le Conseil vote les taux suivants :

<b>Taxe d'habitation</b>	<b>8,89 %</b>
<b>Taxe foncière (bâti)</b>	<b>11,11 %</b>
<b>Taxe foncière (non bâti)</b>	<b>31,86 %</b>

### **Voirie : projet rue Maréchal Ferrant**

Les études sont en cours avec le Département. 2 solutions sont proposées : la première avec un caniveau central partant du haut de la rue, du chemin du clos ; la deuxième avec un caniveau central qui commencerait plus loin sur la rue Maréchal Ferrant, avec une écluse (rétrécissement de chaussée). La Commune est en attente de chiffrage pour le type de revêtement à mettre. Le SIEL doit venir le vendredi 24 mai pour présenter le projet de dissimulation des réseaux secs.

### **Rectifications cadastrales**

Mme PETRAS a contacté la mairie car, dans le cadre de la vente de sa maison, elle s'est rendu compte que la terrasse était construite sur une partie de la voie communale et non pas sur sa parcelle (A72). La commune a fait appel à un géomètre pour régulariser la situation. Mme PETRAS prendra les frais à sa charge.

La parcelle A201, appartenant à M. et Mme GIRAUD, va également être modifiée afin de régulariser une situation ambiguë (empiétement sur la rue du Maréchal Ferrant). La commune va racheter une partie de cette parcelle.

### **Multiservice**

Le candidat qui avait été choisi par la Commune n'a finalement pas donné suite. La Commission s'occupant du dossier a donc fait passer de nouveaux entretiens. Après énumération des profils, le Conseil choisit un repreneur, en attente des documents nécessaires pour valider la candidature.

## Elections européennes : rappel planning pour la tenue du bureau de vote le 26/05/2019

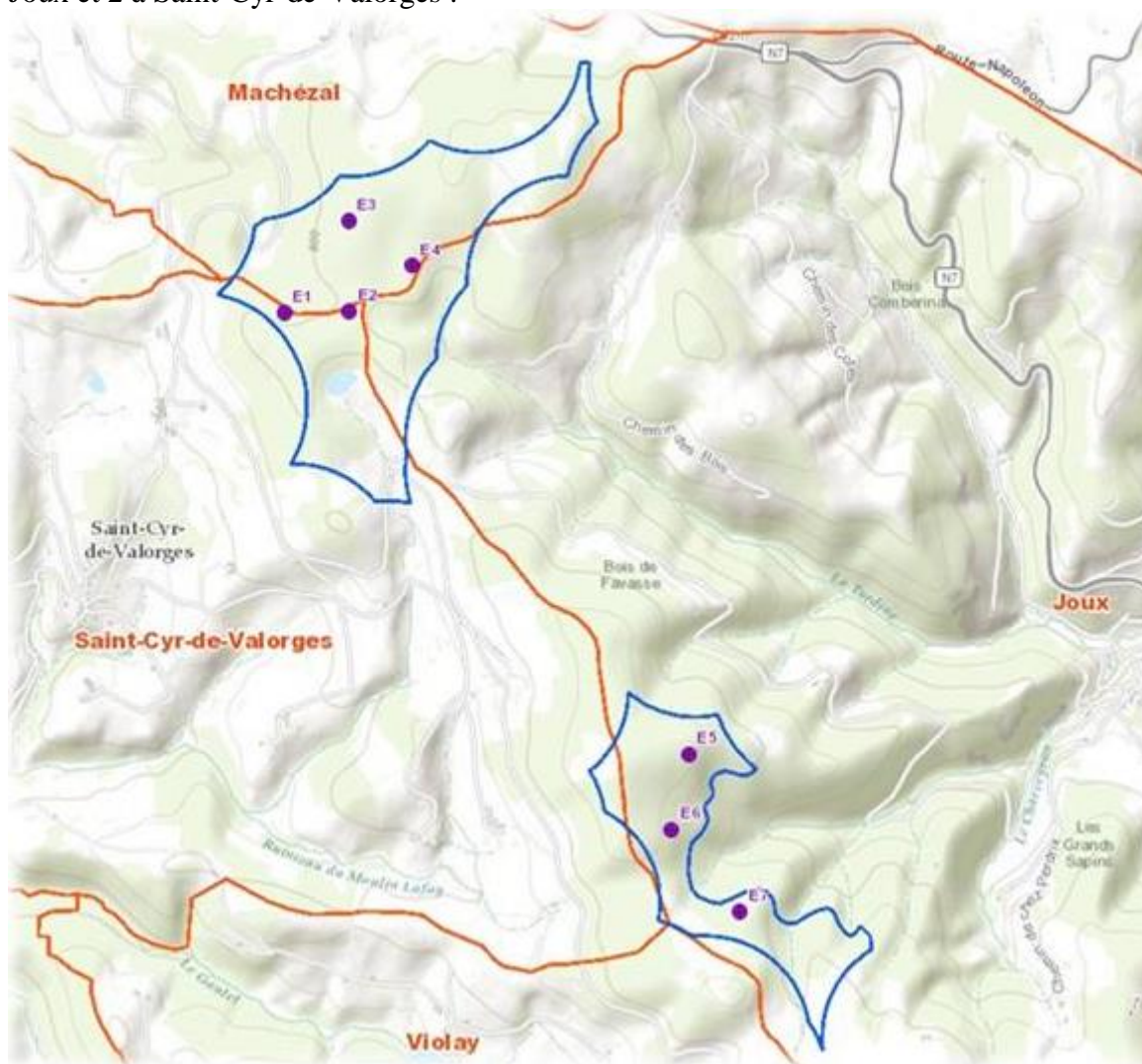
<b>8h à 10h30</b>	Gilles	Gérard	Eddy
<b>10h30 à 13h</b>	Jean-Pierre	Françoise	Hélène
<b>13h à 15h30</b>	Patrick	Katty	Gilbert
<b>15h30 à 18h</b>	Patrick	Lydie	Gilbert
<b>dépouillement</b>	Gilles	Lydie	Gilbert

## Elections municipales 2020

Le Maire informe les conseillers qu'il va falloir qu'ils commencent à réfléchir aux élections municipales 2020 afin qu'ils sachent s'ils se représenteront ou non.

## Questions diverses

- Les Monts d'Éole : L'implantation définitive a été fixée, il y aura 2 éoliennes à Machézal, 3 à Joux et 2 à Saint-Cyr-de-Valorges :



- Ludothèque : la ludothèque de la Communauté de Communes devrait venir à Saint-Cyr le vendredi 26 juillet 2019 de 9h30 à 11h30, date à confirmer. Une communication sera faite par affichage dans la commune.

*Clôture du Conseil Municipal.*

*La date du prochain conseil est fixée au vendredi 28 juin 2019, 19h00.*